

### REUNION DU C.A. DU 6 novembre 2007

Présents ou représentés : Anne Marie BURKHARDT, Eric FRANCOIS, Paul JAILLARD, Françoise MANENT, Loïc MANENT.

Excusés : Nicole HENRY, Sandrine NABET

Invité : Fabien GUILLAUT, Marie JAILLARD

1. Approbation du compte rendu du CA précédent  
Approuvé à l'unanimité des présents
2. Date du prochain CA  
Mercredi 28 novembre 2007 à 20h45 aux Essarts
3. Absence du professeur de chant moderne (environ 5 mois) : Point avec elle pour envisager un remplacement. A défaut, les élèves étant prévenus, les cours seront rattrapés à son retour. Ce type d'absence ne pourra pas être reconduit l'année prochaine.
4. Information pour le Tambour d'Auffargis de janvier à transmettre avant le 19/11 par mail à [mairie.auffargis@wanadoo.fr](mailto:mairie.auffargis@wanadoo.fr) : Fabien
5. Bilan pratique des inscriptions pédagogiques : Tout sera fait l'année prochaine en une seule journée dans une salle plus grande et plus tôt ; indiquer juste l'heure de début de réunion pour que tout le monde soit là à la bonne heure. Le professeur pourra consulter par mail les élèves inscrits pour connaître les disponibilités juste avant la réunion. Les cours démarreront plus tôt en septembre, si possible (selon dates des forums).
6. Dossier subvention Le Perray à rendre pour le 31/12 : Françoise
7. Dossier subvention Auffargis à rendre pour le 15/12 : Françoise

## Ecole de Musique

aidema@aidema.net

01 30 88 92 94

<http://www.aidema.net>

8. Les Comptes rendus du CA sont enregistrés sur le site et ne le seront plus sur l'ordinateur des Essarts.
9. Uniformation : remboursement formations (dans la limite de 1084,03 euros en 2007) sur présentation des factures originales, conventions signées et attestations de présence – Dossier VAE à monter en 2008 pour le Professeur de clarinette – Formation Habilitation électrique à étudier pour le Directeur.
10. Adhésion CRY : courrier à préparer (Fabien & Eric)
11. Convocation tribunal pour enfants pour vol Perray : vérifier si notre présence est indispensable
12. Caisse des concerts : Versements des recettes sur le compte Société générale - Factures à adresser à Anne Marie qui gère le compte.
13. Trombone, trompette & hautbois : caution et location dito les clarinettes
14. Assemblée générale : envoi convocations cette semaine ; rapports moral (Françoise), financier (Eric) et pédagogique (Fabien) à préparer.
15. Nouveau logo AIDEMA : en cours, Paul ; à tester sur papier à en-tête.
16. Groupe vocal : Le CA constate qu'il n'y a pas eu d'inscriptions cette année et que le Bureau de la section est démissionnaire. En conséquence, conformément aux statuts de l'Aidema, le CA décide de dissoudre la section « Groupe vocal » et mandate Anne-Marie BURKHARDT Trésorière de l'Aidema pour clôturer les comptes du Groupe vocal à la Caisse d'épargne et transférer les fonds sur le compte de l'Aidema.